

PORT AUTONOME DU CENTRE ET DE L'OUEST
APPEL AUX CANDIDATS - CONCESSION DOMANIALE

La SCRL Port autonome du Centre et de l'Ouest (PACO) met en concession domaniale, sous condition suspensive de l'obtention par la Région wallonne de la gestion des terrains.:

- Une zone portuaire située en bordure de l'Escaut et à proximité de l'autoroute E42, Rue Henry Artisien n° 14 à Bruyelle (plan sur www.le-paco.be), cadastrée ANTOING 5ème division, Section B parcelles 149 G, 149 H en partie et 150 A4 en partie ;
- Un terrain d'une surface de +/- 8.600m² aménagé équipé d'un quai privé de 113 m et d'une gare d'eau;
- Affectation du terrain par le futur concessionnaire à une activité de transbordement de matières et/ou marchandises;
- Durée maximale de 30 ans ;
- Prix de la concession 13.203,50 /an minimum (index 08/2017) HTVA, à payer par anticipation et trimestriellement ;
- Garantie du concessionnaire de transborder via la zone portuaire par voie d'eau et par route, au moins 40,000 tonnes/an de matières et/ou marchandises dont 50 % minimum par voie fluviale;
- Redevances de transbordement : par voie fluviale : maximum 0,0516 EUR/tonne transbordée (index 08/2017) HTVA et par camion 0,0688 EUR/tonne (index 08/2017) HTVA.

Les candidatures doivent être envoyées, par courrier recommandé, à Madame Catherine MAHEUX, Directrice de la SCRL PACO, rue Mercure, 1 à 7110 LA LOUVIERE, **pour le 15 octobre 2017 au plus tard** (tél 064/23.67.00; c.maheux@le-paco.be). Les candidats qui se sont manifestés dans le délai, recevront les précisions nécessaires leur permettant d'élaborer et de déposer une éventuelle offre pour le terrain.

